



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)

La région des Laurentides lance l'appel de projets pour l'année 2019-2020

Saint-Jérôme, le 15 mai 2019 – Le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL) désire informer l'ensemble des organisations œuvrant dans la région des Laurentides de l'ouverture de l'appel de projets dans le cadre de l'an 3 du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). Pour l'année 2019-2020 commençant le 1^{er} avril 2019, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) rendra disponible la somme de 4,8 millions de dollars pour soutenir des initiatives dans la région. De cette somme, 800 000\$ iront aux projets retenus dans le cadre du présent appel de projets.

Ceux-ci devront avoir un rayonnement régional et engendrer des retombées sur plus d'une MRC. De plus, ils devront s'inscrire dans l'une des priorités des Laurentides qui ont été bonifiées lors de la Conversation régionale de mars 2018, à savoir :

- Assurer la prospérité économique des Laurentides dans une approche de développement durable.
- Valoriser les éléments distinctifs des Laurentides afin d'en rehausser le pouvoir d'attractivité et la fierté de ses citoyens.
- Rendre accessible aux citoyens de tout âge un continuum de services publics et communautaires équitables, en matière de santé, services sociaux, éducation et des milieux de vie de qualité.
- Dans un contexte de changements globaux, favoriser un aménagement intégré du territoire qui respecte les milieux de vie par le biais d'une forte concertation régionale.
- Optimiser les mobilités des individus et des marchandises.

« Le FARR permet aux préfets des huit MRC de la région d'appuyer des projets qui répondent aux besoins de la population et des organismes régionaux. J'invite les organismes et les promoteurs à soumettre leur initiative afin que celle-ci fasse une différence pour les Laurentiennes et les Laurentiens », mentionne Sylvie D'Amours, députée de Mirabel, ministre responsable des Affaires autochtones et ministre responsable de la région des Laurentides.

« Les citoyens de la région des Laurentides peuvent compter sur des communautés et huit territoires mobilisés pour le développement économique et social. Nous sommes heureux de pouvoir jumeler nos efforts avec ceux du gouvernement du Québec pour soutenir la créativité et l'engagement des gens de chez nous. Nous attendons des projets à haut potentiel de rayonnement et de mise en valeur de nos richesses et de notre identité», précise Bruno Laroche, président du CPÉRL, préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord et maire de Saint-Hippolyte.

Les projets doivent être reçus au bureau de la direction régionale du MAMH au plus tard le vendredi 5 juillet 2019 à 16h30. Pour plus de renseignements, visitez la page web relative au [FARR](#).

Rappelons que depuis 2 ans, le FARR a soutenu 60 projets pour un total de 6,9 millions de dollars investis pour le rayonnement de la région des Laurentides. Voici la liste des projets de [2017-2018](#) et [2018-2019](#).

- 30 -

Pour information :

Philippe Leclerc, directeur
Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides
514-432-3277 // pleclerc@prefetsdeslaurentides.ca